



EUCLID CHEMICAL

Version: 3.0
Date de la Révision: 08/01/2017

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Nom du produit: EUCON SRA FLOOR - BULK GALLONS
Substance: 010XT 99

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Intermédiaire
Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Euclid Admixture Canada Inc.
2835 Grand-Allee
Saint Hubert QC J4T 2R4
CA

Personne à contacter: Département d'EH&S
Téléphone: (450)465-2233
Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 1-800-424-9300 (Les Etats-Unis); 1-613-996-6666 (Le Canada)

2. Identification du/des danger(s)

Classification du Danger

Risques pour la Santé

Lésion/Irritation Grave Des Yeux Catégorie 1

Toxicité inconnue - Santé

| | |
|---|-------|
| Toxicité aiguë, orale | 22 % |
| Toxicité aiguë, cutanée | 23 % |
| Toxicité aiguë, inhalation, vapeurs | 100 % |
| Toxicité aiguë, inhalation, poussière ou brouillard | 100 % |

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Provoque de graves lésions des yeux.

**Conseil de Prudence**

- Prévention:** Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.
- Intervention:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

Danger(s) non classé(s) ailleurs (DNCA): Aucune.

3. Composition/Information sur les composants**Mélanges**

| Identité Chimique | Numéro CAS | Contenu en pourcentage (%)* |
|----------------------|------------|-----------------------------|
| Glycol ether solvant | 112-34-5 | 10 - <20% |
| Sodium hydroxide | 1310-73-2 | 1 - <3% |

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

- Ingestion:** Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ en cas de malaise. Rincer la bouche.
- Inhalation:** Sortir au grand air.
- Contact Cutané:** Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation de la peau: Demander un conseil médical/des soins.
- Contact avec les yeux:** Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Appeler immédiatement le médecin ou le centre antipoison.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

- Symptômes:** Irritation grave des yeux et des muqueuses, y compris brûlure et larmolement.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

- Traitement:** Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Risques d'Incendie Généraux:** Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)**

| | |
|--|---|
| Moyen d'extinction approprié: | Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. |
| Méthodes d'extinction inappropriées: | En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu. |
| Dangers spécifiques provenant de la substance chimique: | En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits. |

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

| | |
|--|--|
| Procédures de lutte contre l'incendie: | Données non disponibles. |
| Équipement de protection spécial pour les pompiers: | Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie. |

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

| | |
|--|--|
| Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Données non disponibles. |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Endiguer et absorber les déversements à l'aide de sable, de terre ou d'autres matières non inflammables. Recueillir la matière déversée en récipients, bien sceller et livrer pour élimination selon la réglementation locale. |
| Procédures de notification: | En cas de déversement ou de dispersion accidentelle, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur. |
| Mesures de Précautions Environnementales: | Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. |

7. Manipulation et entreposage

| | |
|---|--|
| Précautions pour une manipulation sécuritaire: | Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques industrielles. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. |
| Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité: | Conserver à l'écart de matières incompatibles. Conserver dans l'emballage d'origine à fermeture étanche. |

8. Contrôle de l'exposition et protection personnelle

Paramètres de Contrôle
Limites d'Exposition Professionnelle



| Identité Chimique | Type | Valeurs Limites d'Exposition | Source |
|---|---------|------------------------------|--|
| Glycol ether solvant - Fraction inhalable et vapeurs. | TWA | 10 ppm | ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (03 2013) |
| Sodium hydroxide | Ceiling | 2 mg/m3 | ACGIH: US.ACGIH valeurs limite umbrales (2011) |
| | PEL | 2 mg/m3 | États-Unis. Z-1 Tableau limites OSHA pour les contaminants de l'air (29 CFR 1910.1000) (02 2006) |

| Nom chimique | Type | Valeurs Limites d'Exposition | Source |
|---|---------|------------------------------|--|
| Glycol ether solvant - Fraction inhalable et vapeurs. | TWA | 10 ppm | Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (06 2015) |
| Sodium hydroxide | CEILING | 2 mg/m3 | Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007) |
| Sodium hydroxide | CEV | 2 mg/m3 | Canada. Ontario VLEs. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010) |
| Sodium hydroxide | CEILING | 2 mg/m3 | Canada. VLEs Québec. (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008) |

Contrôles Techniques Appropriés

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Respecter les limites d'exposition en milieu professionnel et réduire au minimum les risques d'inhalation de vapeurs et du brouillard. Une ventilation mécanique ou une évacuation localisée peut être requise.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

| | |
|--|---|
| Informations générales: | L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti. Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée. |
| Protection du visage/des yeux: | Porter au besoin un respirateur intégral. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial. |
| Protection de la Peau Protection des Mains: | Porter des gants de protection appropriés en cas de risque de contact avec la peau. |
| Autre: | Porter un vêtement de protection approprié. |
| Protection Respiratoire: | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale. |
| Mesures d'hygiène: | Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. |

9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence**

| | |
|--|--|
| État physique: | Liquide |
| Forme: | Liquide |
| Couleur: | Brun foncé |
| Odeur: | Légère, Pétrole/solvant |
| Seuil de perception de l'odeur: | Données non disponibles. |
| pH: | 10 - 12 |
| Point de fusion/point de congélation: | Données non disponibles. |
| Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition: | Données non disponibles. |
| Point d'éclair: | 104 °C 219 °F(Cleveland coupelle ouverte) |
| Taux d'évaporation: | Plus lent que l'éther |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Non |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité | |
| Limites d'inflammabilité - supérieure (%): | Données non disponibles. |
| Limites d'inflammabilité - inférieure (%): | Données non disponibles. |
| Limites d'explosivité - supérieure (%): | Données non disponibles. |
| Limites d'explosivité - inférieure (%): | Données non disponibles. |
| Pression de vapeur: | Données non disponibles. |
| Densité de vapeur: | Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se déplacent par conséquent au niveau du sol et au fond des réservoirs. |
| Densité relative: | 1.002 |
| Solubilité(s) | |
| Solubilité dans l'eau: | Pratiquement insoluble |
| Solubilité (autre): | Données non disponibles. |
| Coefficient de répartition (n-octanol/eau): | Données non disponibles. |
| Température d'auto-inflammation: | Données non disponibles. |
| Température de décomposition: | Données non disponibles. |
| Viscosité: | Données non disponibles. |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|--|---|
| Réactivité: | Données non disponibles. |
| Stabilité Chimique: | La substance est stable dans des conditions normales. |
| Possibilité de Réactions Dangereuses: | Données non disponibles. |
| Conditions à Éviter: | Éviter toute chaleur ou contamination. |
| Matières Incompatibles: | Acides forts. Éviter le contact avec des substances oxydantes (p. ex. acide nitrique, peroxydes, chromate). Bases fortes. |



Produits de Décomposition Dangereux: Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: À des concentrations élevées, les vapeurs, la fumée ou la bruite peuvent irriter le nez, la gorge et les muqueuses.

Contact Cutané: Peut être nocif par contact cutané. Provoque une légère irritation cutanée.

Contact avec les yeux: Provoque de graves lésions des yeux.

Ingestion: Peut être ingéré par accident. L'ingestion peut provoquer une irritation et un malaise.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation: Données non disponibles.

Contact Cutané: Données non disponibles.

Contact avec les yeux: Données non disponibles.

Ingestion: Données non disponibles.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)

Orale
Produit: ETAmél: 9,852.7 mg/kg

Cutané
Produit: ETAmél: 2,568.31 mg/kg

Inhalation
Produit:

Toxicité à Dose Répétée
Produit: Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau
Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):



| | |
|----------------------|--|
| Glycol ether solvent | in vivo (Lapin): Slightly irritating Résultat expérimental, étude clé |
| Sodium hydroxide | in vivo (Lapin): Effet irritant. Résultat expérimental, étude fondée sur le poids de la preuve |

Lésion/Irritation Grave Des Yeux**Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**

| | |
|----------------------|---|
| Glycol ether solvent | Lapin, 24 - 72 hrs: Très irritant |
| Sodium hydroxide | Lapin, 1 d: Hydroxyde de sodium 10 % - Catégorie 1; hydroxyde de sodium 0,5 % - légèrement irritant pour les yeux |

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée**Produit:** Données non disponibles.**Cancérogénicité****Produit:** Données non disponibles.**Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:**

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050):

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénicité de la Cellule Germinale**In vitro****Produit:** Données non disponibles.**In vivo****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la Reproduction****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée****Produit:** Données non disponibles.**Risque d'Aspiration**



Produit: Données non disponibles.

Autres Effets: Données non disponibles.

12. Informations écologiques

Écotoxicité:

Dangers aigus pour le milieu aquatique:

Poisson

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Glycol ether solvant LC 50 (Lepomis macrochirus, 96 h): 1,300 mg/l Mortalité

Sodium hydroxide LC 50 (Gambusia affinis, 96 h): 125 mg/l Mortalité

Invertébrés Aquatiques

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Sodium hydroxide CE50 (Cladocère, 48 h): 34.59 - 47.13 mg/l Intoxication

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:

Poisson

Produit: Données non disponibles.

Invertébrés Aquatiques

Produit: Données non disponibles.

Toxicité pour la flore aquatique

Produit: Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité

Biodégradation

Produit: Données non disponibles.

Rapport DBO/DCO

Produit: Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation

Coefficient de Bioconcentration (BCF)

Produit: Données non disponibles.

**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K_{ow})****Produit:** Données non disponibles.**Substance(s) spécifiée(s):**Glycol ether solvent Log K_{ow}: 0.56**Mobilité dans le Sol:** Données non disponibles.**Autres Effets Nocifs:** Données non disponibles.**13. Considérations relatives à l'élimination****Instructions pour l'élimination:** Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.**Emballages Contaminés:** Données non disponibles.**14. Informations relatives au transport****TDG:**

Non réglementé

CFR / DOT:

Non réglementé

IMDG:

Non réglementé

15. Données réglementaires**Réglementations Fédérales des Etats-Unis****TSCA Section 12(b) Export Notification (40 CFR 707, Subpt. D) (Préavis d'exportation)**

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

ÉTATS-UNIS. Substances spécialement réglementées par l'OSHA (29 CFR 1910.1001-1050)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

CERCLA Hazardous Substance List (40 CFR 302.4) (Liste des substances dangereuses)::**Identité Chimique**

Sodium hydroxide

Quantité à déclarer

1000 lbs.

**Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA)****Catégories de danger**

Risques immédiats (aigus) pour la santé
Lésion/Irritation Grave Des Yeux

SARA 302 Substance Très Dangereuse

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

SARA 304 - Notification S'urgence en Cas de Rejet**Identité Chimique** **Quantité à déclarer**

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| 2-(2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy)ethanol | |
| Glycol ether solvent | |
| Sodium hydroxide | 1000 lbs. |

SARA 311/312 Produit Chimique Dangereux**Identité Chimique** **Quantité seuil de planification**

| | |
|----------------------|-----------|
| Glycol ether solvent | 10000 lbs |
| Sodium hydroxide | 10000 lbs |

SARA 313 (Déclaration au TRI)**Identité Chimique**

2-(2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy)ethanol
Glycol ether solvent

Clean Air Act (CAA) Section 112(r) Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130) (Loi sur l'assainissement de l'air, Prévention des rejets accidentels)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

Clean Water Act Section 311 Hazardous Substances (40 CFR 117.3) (Loi sur l'eau saine, Substances dangereuses)

Aucun pré ou aucun pré dans des quantités réglementées.

États-Unis - Réglementation des États**États-Unis - Proposition 65 de la Californie**

Aucun composant réglementé par la Proposition 65 de la Californie n'est pré.

États-Unis - Loi sur le droit de savoir des travailleurs et de la communauté du New Jersey (New Jersey Worker and Community Right-to-Know Act)**Identité Chimique**

2-(2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy)ethanol
Glycol ether solvent
Sodium hydroxide

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Massachusetts – liste des substances

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du MA n'est présent.



États-Unis - RTK (droit de savoir) en Pennsylvanie - substances dangereuses

Identité Chimique

2-(2-(2-Butoxyethoxy)ethoxy)ethanol

Glycol ether solvant

États-Unis - RTK (droit de savoir) au Rhodes Island

Aucun ingrédient réglementé par la Loi sur le droit de connaître (Right to know Law) du RI n'est présent.

Règlements internationaux

Protocole de Montréal

Sans objet

Convention de Stockholm

Sans objet

Convention de Rotterdam

Sans objet

Protocole de Kyoto

Sans objet

VOC:

COV réglementaire (moins l'eau et le solvant exonéré) : 165 g/l

COV - Méthode 310 : 16.00 %

**Inventaires:**

| | |
|---|--|
| L'Australie AICS: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Liste d'Inventaire de DSL du Canada: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| EINECS, ELINCS ou NLP: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Le Japon (ENCS) Liste: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Inv Chinois. Substances Chimiques Existantes: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| La Corée Existant des Produits chimiques Inv.: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Inventaire de NDSL du Canada: | Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Le Philippines PICCS: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Inventaire de TSCA américain: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Inventaire de Nouvelle-Zélande de Produits chimiques: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Le Japon Liste d'ISHL: | Toutes les composantes dans ce produit sont énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |
| Liste de Pharmacopée de Japon: | Une ou plusieurs composantes dans ce produit ne sont pas énumérées dans ou exemptes de l'Inventaire. |

16. Autres renseignements, y compris la date de la préparation ou de la dernière révision

| | |
|-----------------------------|--------------------------|
| Date de la Révision: | 08/01/2017 |
| Version n°: | 3.0 |
| Autres Informations: | Données non disponibles. |



EUCLID CHEMICAL

Version: 3.0

Date de la Révision: 08/01/2017

Avis de non-responsabilité:

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Les données concernant les dangers décrits dans cette fiche signalétique sont offertes uniquement à titre d'information pour l'utilisateur. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer aux lois applicables dans sa région, incluant l'application des méthodes sécuritaires d'utilisation dans toutes les conditions prévisibles.

